

■ **FONDATION Alexandre et Florence HAUCHMANN-DELACRETAZ**, à Genève, place du Molard 3, c/o Monfrini, Crettol & Associés, avocats, CH-660-1444005-2. Nouvelle fondation. Acte constitutif du: 21.06.2005. But: soutenir financièrement des organismes ayant pour objectif la protection des animaux et des espèces en voie de disparition, tant en Suisse qu'à l'étranger. Administration: conseil de fondation. Signature collective à deux de Hauchmann-Delacretaz Florence, de Genève, à La Romana, DOM, présidente, Monfrini Enrico, de La Neuveville, à Genève, secrétaire, et Bilger-Maupaix Michèle, de France, à Ayse, F, tous trois membres du conseil de fondation.

Journal no 8197 du 04.07.2005  
(02923716 / CH-660.1.444.005-2)